

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 08 FEVRIER 2024**

**N° 2024/02.04**

L'an deux mil vingt-quatre et le huit février à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13 + 1 pouvoir

Date de convocation : 02/02/2024

**PRÉSENTS** : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, Mme PELLETIER Catherine, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, M. ASSOGBA Guillaume, M. PONCET Jean-Marc, M. GARNIER Philippe, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, Mme JOLY Marie-France.

**EXCUSÉ ET REPRÉSENTÉ** : M. CŒUR Sébastien (Pouvoir à M. CROZIER Bernard).

**Secrétaire élue** : Mme CHALANDON Nicole.

**Objet de la délibération**: APPARTEMENT « 230 ROUTE DE VIRICELLES » : REMISE GRACIEUSE SUR LOYER

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2024/01.04 décidant d'attribuer l'appartement situé au « 230 route de Viricelles », à M. PUPIER et à Mme BAUER.

Il informe que ces derniers vont effectuer la rénovation de la dernière chambre.

Il propose, en échange de ces travaux, de leur accorder une remise gracieuse de loyer pour la période du 15 au 31 janvier soit un demi-loyer correspondant à 400€.

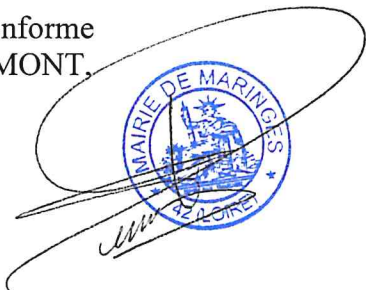
Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCORDE** au locataire la remise gracieuse de 400 € correspondant à 50% du loyer qui sera appliquée sur le loyer du mois de janvier 2024,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de cette présente délibération.

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.

Pour copie conforme  
François DUMONT,  
Maire



La secrétaire de séance,  
Mme Nicole CHALANDON,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Chalandon', is written below the typed name of the secretary.